



Cet outil a été conçu dans le cadre de l'action de professionnalisation « Construire des projets coopératifs » organisée par Inser'Eco93, en partenariat avec la Direccte Île-de-France, conçu et animé par CHANTIER école Île-de-France et le Centre de ressources pour les groupements d'employeurs - CRGE - à destination des salarié·e·s permanent·e·s des SIAE de Seine-Saint-Denis. Inser'Eco93 a adapté cet outil pour une diffusion sur Internet. **Date d'actualisation : février 2021.**

Panorama

LES DIFFÉRENTS TYPES DE FORMALISATION DE PROJETS DE COOPÉRATION

Les membres des différentes formes de regroupements

Ensembleur	Groupe économique et solidaire - GES	Pôle territorial de coopération économique - PTCE	Groupement momentané d'entreprises - GME	Groupement d'intérêt économique - GIE	Groupement d'employeurs - GE	Joint-venture sociale	Réseau thématique
Assemblement de SIAE portant, entre autres, différents types de dispositifs IAE : par exemple AI + EI, ACI + AI, AI - ETTI, etc.	Groupement de SIAE et tout autres types d'entreprises (organismes de formation, coopératives d'activités et d'emplois, SCOP, entreprises de travail temporaire de l'ESS, SARL, etc.).	Regroupement, sur un territoire donné, d'initiatives, d'entreprises et de réseaux de l'ESS associés à des PME socialement responsables, des collectivités locales, des centres de recherche et des organismes de formation.	Accord ponctuel entre SIAE et leur pairs et/ou des PME, association et structure de l'ESS.	Groupement de personnes physiques ou morales (au minimum 2).	Groupement de personnes physiques ou morales. Les collectivités territoriales et leurs établissements publics ont également le droit d'adhérer à un GE.	Co-entreprise à but social, détenue par une entreprise traditionnelle et une entreprise de l'ESS. Attention, certains conventionnements IAE (notamment les ACI et les AI portés par une association ou une collectivité) limitent la création de co-entreprise sous le format joint-venture, car ces conventionnements sont incompatibles avec une transformation en SAS.	Association de SIAE avec leur pairs et/ou des structures de l'ESS.

Exemples d'objectifs

Ensemble	Groupe économique et solidaire - GES	Pôle territorial de coopération économique - PTCE	Groupement momentané d'entreprises - GME	Groupe d'intérêt économique - GIE	Groupe d'employeurs - GE	Joint-venture sociale	Réseau thématique
Proposer localement une offre d'insertion plus complète.	<p>Développer un projet collectif de contribution à la création d'activités économiques sur le territoire.</p> <p>Sécuriser les parcours professionnels</p> <p>Consolider les entreprises du GES, renforcer leur crédibilité économique, leur visibilité et la représentation de l'IAE sur le territoire.</p>	Construire une stratégie commune et continue de coopération et de mutualisation au service de projets économiques innovants de développement durables.	Rempoter ensemble un (gros) marché auquel séparément une structure seule n'aurait pas eu la capacité technique et/ou financière de répondre.	<p>Faciliter le développement économique d'entreprises par la mutualisation de ressources, matérielles ou humaines.</p> <p>Réduire les frais et le formalisme de constitution d'un groupement.</p> <p>Pouvoir imputer les éventuelles pertes du GIE sur le résultat de chaque membre.</p>	<p>Pouvoir recruter des salariés exclusivement à disposition des membres du GE.</p> <p>Sécuriser juridiquement les emplois mutualisés.</p> <p>Développer des CDI et CDD à temps plein permettant l'accès à la formation et l'application d'une convention collective.</p> <p>Simplifier la gestion des RH.</p>	<p>Développer et pérenniser de nouvelles prestations à forte plus-value sociale ou environnementale grâce un modèle économique rentable.</p> <p>Résoudre les freins à l'emploi des personnes en difficulté.</p> <p>Développer des solutions pour des métiers en tension.</p> <p>Innover et tester de nouvelles offres de services ou de produits.</p> <p>Mieux répondre aux obligations en matière de RSE et améliorer les pratiques sociétales.</p>	<p>Etre reconnu comme un acteur pertinent/majeur concernant une thématique spécifique.</p> <p>Représenter et fédérer ses membres.</p> <p>Gagner en visibilité auprès des partenaires communs.</p> <p>Atteindre une taille critique pour viser par exemple certains marchés publics sinon inaccessibles.</p> <p>Transformer les besoins des membres en actions stratégiques et opérationnelles.</p> <p>Développer des solutions avec une démarche participative.</p>

Exemples d'actions de coopération

Ensembleur	Groupe économique et solidaire - GES	Pôle territorial de coopération économique - PTCE	Groupement momentané d'entreprises - GME	Groupement d'intérêt économique - GIE	Groupement d'employeurs - GE	Joint-venture sociale	Réseau thématique
<p>Mutualisation des fonctions d'accompagnement socioprofessionnel, de communication, de développement, etc.</p> <p>Échanges d'informations ou de savoir-faire.</p> <p>Organisation des parcours d'insertion entre les SIAE.</p> <p>Mutualisation de formations professionnelles.</p> <p>Création de partenariats commerciaux.</p> <p>Etc.</p>	<p>Développement d'une offre d'insertion variée et de qualité.</p> <p>Mutualisation des ressources.</p> <p>Diversification des activités et métiers.</p> <p>Etc.</p>	<p>Mutualisation des moyens, ressources ou services.</p> <p>Partage des fonctions support : emplois, projets (avec partage de recettes et facturation interentreprises), offres commerciales, nouvelles activités, etc.</p> <p>Etc.</p>	<p>Mise en commun des moyens humains et matériels, des capacités financière et des savoir-faire.</p> <p>Mise en commun des références pour rassurer les acheteurs potentiels avec des références de qualité correspondant à leurs besoins.</p> <p>Etc.</p>	<p>Mutualisation d'expertises afin de répondre aux enjeux économiques, sociaux et environnementaux majeurs du territoire.</p> <p>Regroupement de la maîtrise d'ouvrage déléguée et de la maîtrise d'œuvre.</p> <p>Mise en place d'une stratégie commerciale commune.</p> <p>Réalisation d'achats groupés.</p> <p>Partage de frais de logistique.</p> <p>Etc.</p>	<p>Partage du temps de travail des salarié-e-s du GE entre les membres du GE.</p>	<p>Création de passerelles emploi pour les personnes en parcours d'insertion professionnelle.</p> <p>Création d'une nouvelle offre de prestations réalisables par des personnes en parcours d'insertion.</p> <p>Etc.</p>	<p>Négociation d'accords, signature de chartes d'engagement avec d'autres acteurs économiques et institutionnels.</p> <p>Mise en place de dispositifs au bénéfice de ses membres et de leurs salarié-e-s : rencontres, actions de professionnalisation, campagnes de communication, accès facilité aux marchés, achats groupés, etc.</p> <p>Création de diagnostics territoriales et sectoriels afin de mieux défendre l'intérêt de ses membres.</p> <p>Réalisation de veilles stratégiques et informationnelles destinées à ses membres.</p> <p>Création et administration d'un site Internet commun destiné à promouvoir l'offre commerciale des membres.</p> <p>Etc.</p>

Statut juridique

Ensembleur	Groupe économique et solidaire - GES	Pôle territorial de coopération économique - PTCE	Groupement momentané d'entreprises - GME	Groupement d'intérêt économique - GIE	Groupement d'employeurs - GE	Joint-venture sociale	Réseau thématique
Pas de statut juridique. L'ensembleur peut être porté par une association, une coopérative, une société commerciale, etc.	Statut associative, commercial ou coopératif.	Reconnu par la loi relative à l'ESS du 31 juillet 2014, les PTCE n'ont pas forcément un statut juridique, mais la plupart adoptent un statut associatif. Autres statuts : SARL, SCIC, collectivité territoriale, SCOP, SAS, etc.	Le GME n'est pas une personnalité morale. C'est un accord entre entreprises cotraitantes.	Le GIE est une forme juridique à part entière, ce n'est ni une entreprise ni une association.	Statut associatif ou coopératif.	SAS	Association Groupement d'intérêt économique (GIE) Société : SA, SARL ou une SCM (Société civile de moyens)

Documents de formalisation

Ensembleur	Groupe économique et solidaire - GES	Pôle territorial de coopération économique - PTCE	Groupement momentané d'entreprises - GME	Groupement d'intérêt économique - GIE	Groupement d'employeurs - GE	Joint-venture sociale	Réseau thématique
Pas de formalisation spéciale.	Les documents de formalisation dépendent du statut juridique retenu par les membres du GES.	Charte de la démarche collective PTCE. Gouvernance relative-ment formalisée.	Convention (facultative, mais conseillée) qui précise : <ul style="list-style-type: none"> la forme juridique du groupement conjoint ou solidaire l'étendue et la durée de la solidarité la désignation, la mission et la rémunération du mandataire la gestion financière et bancaire du groupement les assurances demandées la durée de la convention 	Statuts constitutifs : <ul style="list-style-type: none"> constitution d'un capital ou non règles de la nature des apports (numéraire, industriel ou en nature) modalités de l'administration teneur de pouvoir de chacun forme de l'assemblée générale, etc. Immatriculation au Registre du commerce et des sociétés (RCS).	Déclaration à l'inspection du travail. Déclaration à la Direccte. Immatriculation au répertoire des entreprises et établissements (Sirene). Statuts. Règlement intérieur. Convention de mise à disposition. Contrat de travail. Facture. Fiche de mission.	Statuts de la SAS : <ul style="list-style-type: none"> objets de la joint-venture sociale contributions respectives des associé-e-s organes de gestion de la joint-venture répartition du capital engagement des associé-e-s, etc. Pact d'associé-e-s. Accord agrément IAE par la Direccte.	Statuts. Charte d'engagement.



Gouvernance et organisation de la coopération

Ensembleur	Groupe économique et solidaire - GES	Pôle territorial de coopération économique - PTCE	Groupement momentané d'entreprises - GME	Groupement d'intérêt économique - GIE	Groupement d'employeurs - GE	Joint-venture sociale	Réseau thématique
Pas de gouvernance spécifique	Gouvernance unifiée	<p>Prise de décision globalement partagée.</p> <p>Le PTCE peut être porté par une structure membre.</p> <p>Certains PTCE mettent en place une cellule d'animation et/ou dédient une ou plusieurs salarié·e·s à l'animation.</p>	<p>Les parties prenantes nomment un·e mandataire, seul·e interlocuteur·rice du donneur d'ordre. Le formulaire DC1 ou le DUME (obligatoire à partir du 1er janvier 2020) peuvent servir de convention de mandat.</p>	<p>Le GIE peut prendre ses décisions via l'assemblée de ses membres ou via un·e administrateur·rice unique qui peut être choisi·e ou non parmi les membres du GIE.</p>	<p>3 modes possibles :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Gestion bénévole du GE. Mode d'emploi : repérer les tâches à effectuer; planifier et répartir les rôles de chacun ; mettre en place des outils de gestion et des procédures ; pérenniser les compétences en interne. • Embauche de personnel permanent chargé de la gestion du GE. • Externalisation de la gestion sociale des emplois et/ou de la gestion comptable du GE. 	<p>Le comité stratégique et financier définit les grandes lignes stratégiques, valide les comptes et le budget.</p> <p>Le comité de pilotage suit la mise en œuvre de la stratégie.</p>	<p>Conseil d'administration.</p> <p>Assemblée générale.</p>

Spécificités

Ensemble	Groupe économique et solidaire - GES	Pôle territorial de coopération économique - PTCE	Groupement momentané d'entreprises - GME	Groupement d'intérêt économique - GIE	Groupement d'employeurs - GE	Joint-venture sociale	Réseau thématique
			<p>GME conjoint : chaque opérateur s'engage sur les prestations qu'il réalise.</p> <p>GME solidaire : chaque entreprise est solidairement engagée sur l'ensemble de la prestation.</p> <p>GME avec mandataire solidaire : seul le mandataire est solidairement engagé sur l'ensemble des prestations.</p>	<p>Les membres du GIE peuvent opter pour l'un de deux régimes sociaux :</p> <ul style="list-style-type: none"> • le régime non-salarié permet de cotiser uniquement à hauteur des bénéficiaires qui reviennent au membre. • le régime salarié n'est accessible que si le membre perçoit une rémunération émanant du GIE et s'il dispose d'une autre activité salariée qui doit rester majoritaire. <p>Plusieurs contrôleurs de gestion doivent veiller à la bonne tenue des comptes du collectif.</p> <p>Tous les associé·e·s sont responsables solidairement et indéfiniment sur leur biens personnels des dettes du GIE envers les tiers.</p>	<p>Seul outil à but non lucratif qui permet à deux structures de partager un·e salarié·e dans un cadre juridique sécurisé.</p>		



Exemples représentatifs des différentes formes de groupements

Ensembleur	Groupe économique et solidaire - GES	Pôle territorial de coopération économique - PTCE	Groupement momentané d'entreprises - GME	Groupement d'intérêt économique - GIE	Groupement d'employeurs - GE	Joint-venture sociale	Réseau thématique
En France, un quart des SIAE font partie d'ensembliers composés de SIAE portant différents types de dispositifs IAE.	Initiative Emploi re-groupe Capeli (mise à disposition de personnel), Lavelo (lavage écologique de véhicules) et la Conciergerie solidaire.	La SCIC Le Phares : 15 structures de l'ESS dont 4 SIAE mutualisent un lieu, des services techniques et développent la coopération avec les autres acteur-ric-e-s du territoire et des projets issus d'une coopération créative. Resto Passerelle regroupe des acteurs de la restauration inscrits dans l'ESS de proximité, ancrée à un territoire, et en particulier dans l'IAE dans l'objectif de coopérer sur des problématiques communes : formation, achats et approvisionnements, services extérieurs, etc. La SCIC Construire solidaire : 15 sociétaires, coopératives d'habitat, entreprises d'insertion, entreprises générales du bâtiment, menuisiers, etc. s'engagent pour la construction saine, écologique et économe, notamment à base de bois, pour l'insertion sociale et professionnelle et l'habitat participatif.	Inser'Eco93 coordonne les SIAE, les acteurs de l'ESS et les TPE-PME pour proposer une réponse commune aux marchés et avoir une force de frappe plus importante sur des gros volumes.	GIE Grand Paris Habitat Les commerces d'un centre commercial	GEIQ, GE pour l'insertion et la qualification délivrée pour une durée d'un an par la fédération française des GEIQ.	Log'ins : joint-venture social entre le groupe Ares et l'entreprise logistique XPO Logistics. Acces, Inclusive Tech : joint-venture social entre le groupe Ares, la fondation Accenture et Investir &+. Acces, Inclusive Tech qui porte une entreprise d'insertion relevant du secteur des services informatiques et d'externalisation de services administratifs. Lemon Aide : joint-venture social entre Lemon Tri et FACE, bénéficiant d'un soutien fort de Danone Ecosystem. Lemon Aide porte une entreprise d'insertion relevant du secteur de la collecte, du tri et du conditionnement des matières recyclables.	Inser'Eco93 : les SIAE de la Seine-Saint-Denis. Adecco insertion : intérim d'insertion Réseau Métamorphose : les SIAE de l'upcycling Réseau Origami : gestion des déchets

Site Internet ressources

Ensemble	Groupe économique et solidaire - GES	Pôle territorial de coopération économique - PTCE	Groupement momentané d'entreprises - GME	Groupement d'intérêt économique - GIE	Groupement d'employeurs - GE	Joint-venture sociale	Réseau thématique
www.avise.org www.dares.travail-emploi.gouv.fr	www.coorace.org (site) www.coorace.org (plaque)	www.lelabo-ess.org	www.economie.gouv.fr	www.economie.gouv.fr	www.crge.com www.avise.org	www.socialcobizz.com	www.inserco93.com